

Procès-verbal du conseil municipal du vendredi 30 juin 2023

Présents : Brigitte Biernat, Alain Croissy, Claude Delemontez, Yannick Ghesquiere, Jean Christophe Monferran, Jean Michel Palliot.

Absent : Marjolaine Girault, Hubert Debedde, Didier Mantz

6 présents, soit 6 votants

Le maire Jean Michel Palliot ouvre le conseil à 18h 00

Le secrétaire de séance est Alain Croissy

1. Vente maison 18 route de Mesples (face mairie)

Jean Michel, indique qu'il serait souhaitable de mettre en vente la maison située au 18 route de Mesples (face à la mairie), car elle risque de nous coûter des frais d'entretien. Il a demandé à l'agence immobilière (3 G Immobilier), qui a vendu le pavillon de la rue principale, une estimation. Celle-ci nous propose de mettre en vente pour commencer à 10 000€ net vendeur. Toutefois des négociations pourraient être nécessaires si l'agence trouve un acheteur potentiel. La question, acceptez-vous de vendre cette maison et autorisez-vous le maire à négocier le prix si un acheteur était intéressé.

Abstention 0 ; Contre 0 ; Pour 6 voix

La vente de la maison, avec négociation de remise de prix est acceptée à l'unanimité

2. Point sur les loyers impayés

- a. Jean Michel informe les conseillers qu'un accord a été passé, (avec l'intervention de l'assistante sociale), avec une des locataires qui avait des difficultés à régler son loyer (et ses impayés depuis des années).
Le conseil départemental règlera 710€ ce qui réduira la dette, qui sera ensuite remboursée chaque mois par la locataire avec sa part de loyer.
- b. Le second locataire verse actuellement 130€ en espèce à la mairie tous les mois, et Jean Michel est en contact avec l'assistante sociale pour engager également le suivi de ce dossier.

3. Photos salle polyvalente

Marjolaine se chargera de nous proposer les tableaux qui seront ensuite à placer sur les murs de la salle polyvalente. Ce seraient des photos de notre village au fil des années.

4. Informations

- a. Le chèque de l'assurance qui prend en charge les travaux de réparation du pont de l'Arnon suite à l'accident de voiture d'un particulier est arrivé et a été transféré vers la trésorerie. Il correspond au montant total du devis. Les travaux de réparation peuvent donc être engagés en fonction de la période qui ne bloquera pas les agriculteurs (les travaux interdisant la circulation au moins 8 jours).
- b. Notre secrétaire de mairie est toujours en arrêt maladie. Elle est opérée vendredi 30 juin. Jean Michel et Alain assurent des permanences à la mairie les lundis et vendredis matins, et traitent les affaires courantes avec l'aide à distance, ponctuelle de notre secrétaire, (Lors de sa dernière prolongation elle nous a informés qu'elle avait une autorisation de télétravail en mi-temps thérapeutique, à son domicile).
- c. Notre agente de l'agence postale est également prolongée en arrêt de travail. Sa reprise est normalement prévue pour le samedi 8 juillet.
- d. Des moustiquaires seront installées cet été sur deux fenêtres de l'école maternelle suite à la demande de la maîtresse. Le devis de cette installation est de 693.60€ TTC.
- e. Un volet roulant (cassé) sera remplacé sur une porte fenêtre de la cantine pour un montant de 724.80€TTC.les travaux seront réalisés par l'entreprise SAS CHOLIN ROMAIN

- f. Le maire recevra Madame POUZADOUX présidente de l'association des maires de l'allier et Monsieur FRADIN directeur jeudi 13 juillet à la mairie, les deux adjoints seront également présents.
- g. Un arbre fruitier sera planté à la place de celui qui a été coupé sur l'espace vert qui prolonge l'arrêt de car.
- h. Un petit espace, pour créer un petit potager « botanique » à la disposition de l'école maternelle, sera installé sur la zone de verdure placée derrière les réceptacles de verre (Entre la maison de Didier et le pavillon de la commune qui est en vente).
Cet aménagement sera réalisé en partenariat avec la directrice de l'école maternelle de Viplaix qui pourra ensuite faire des plantations avec les enfants. Il pourra être utilisable sur la moitié de l'espace, et sera clôturé avec un portique d'accès, afin de laisser sur la partie, devant la route, d'un espace de verdure (comme actuellement).

5. Questions diverses

- Jean Christophe précise qu'il va remettre à jour le site internet de la commune ;
Il voudrait placer le dernier bulletin de 2023, mais il faudra que Didier lui envoie la version complète.
- Jean Christophe demande si nous avons eu des contacts pour la gérance de notre café. Alain répond, que nous avons eu juste une personne qui est passée à la mairie pour demander des renseignements. Nous l'avons renvoyé vers notre référent du Pôle Développement touristique et fidélisation des talents de la région qui assure le filtrage des candidats.
A ce jour nous n'avons pas de suite donnée.
- Jean Christophe reparle de la possibilité de la tenue de ce commerce par une association, comme c'est le cas à Chazemais. Il va rencontrer le président de cette association pour connaître leur organisation, et nous faire un retour.
Jean Michel va se renseigner pour connaître les modalités de subventions, pour les travaux si la tenue de ce commerce était faite par une association.
(Sachant qu'il nous avait informés que les subventions ne pouvaient pas être engagées si nous n'avions pas de gérant défini).

La séance est levée à 19 h30

Présents	Elus	Signature	Nom de la délibération	Numéro de la délibération
Oui	Jean Michel PALLIOT			
Oui	Alain CROISSY			
Oui	Brigitte BIERNAT			
Non	Marjolaine GIRAULT			
Non	Hubert DEBEDDE			
Oui	Claude DELEMONTÉZ			
Oui	Yannick GHESQUIERE			
Oui	Jean Christophe MONFERRAN			
Non	Didier MANTZ			